



## TARPSY Newsletter janvier 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer sur l'actualité relative à TARPSY :

---

### Détermination des coûts en appliquant REKOLE®

Le Conseil d'administration a décidé que les cliniques avec un mandat de prestation en psychiatrie doivent obligatoirement déterminer les coûts par cas, incluant les coûts d'utilisation des immobilisations (CUI), [en appliquant REKOLE®](#) au plus tard à partir des données 2021 (relevé 2022).

---

### Procédure de demande

Le formulaire pour la [procédure de demande TARPSY 2019](#) sera publié et fonctionnel le 04.03.2019. Les demandes peuvent être transmises du 08.04.2019 au 20.05.2019.

---

### Relevé des données

Les documents et liens dans la [rubrique statistique médicale](#) ont été mis à jour. La [Liste des médicaments/substances à relever dans la statistique médicale des hôpitaux 2019](#) a été mise à jour.

---

Avec nos meilleures salutations

La rédaction

[tarpsy@swissdrg.org](mailto:tarpsy@swissdrg.org)